

Format de la compétition préliminaire et procédures de tirage au sort

ZONE AFRIQUE

CONDITIONS DE BASE	
Association membre (AM) :	54
Associations membres participantes :	53
Places de qualification :	5

ASSOCIATIONS MEMBRES		
<ul style="list-style-type: none"> • Algérie • Angola • Bénin • Botswana • Burkina Faso • Burundi • Cameroun • Cap-Vert • République centrafricaine • Tchad • Comores • Congo • RD Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Égypte • Guinée équatoriale • Érythrée 	<ul style="list-style-type: none"> • Éthiopie • Gabon • Gambie • Ghana • Guinée • Guinée-Bissau • Kenya • Lesotho • Liberia • Libye • Madagascar • Malawi • Mali • Mauritanie • Maurice • Maroc • Mozambique • Namibie 	<ul style="list-style-type: none"> • Niger • Nigeria • Rwanda • São Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Sierra Leone • Somalie • Afrique du Sud • Soudan du Sud • Soudan • Swaziland • Tanzanie • Togo • Tunisie • Ouganda • Zambie • Zimbabwe *
<p><i>*N.B. : Pays exclu de la compétition préliminaire Zimbabwe</i></p>		

Format de la compétition préliminaire et procédures de tirage au sort

ZONE AFRIQUE

FORMAT DE LA COMPÉTITION PRÉLIMINAIRE ET PROCÉDURES DE TIRAGE AU SORT

PREMIER TOUR :

- Les vingt-six équipes africaines les moins bien classées, soit de la 28^e à la 53^e place (selon le Classement Mondial FIFA/Coca-Cola de juillet 2015), disputeront le premier tour.
- Treize confrontations aller-retour seront disputées.
- Il est prévu que les matches soient disputés au cours de la période allant du 5 au 13 octobre 2015.
- Les treize vainqueurs accéderont au deuxième tour.

RÉPARTITION DES POTS :

- Les vingt-six équipes du premier tour seront réparties en deux chapeaux de treize équipes sur la base du Classement mondial FIFA/Coca-Cola de juillet 2015.
- Les treize meilleures équipes seront placées dans le chapeau n°4 et les treize autres dans le chapeau n°5.

Chapeau n°4	Chapeau n°5
1. Niger	1. Tanzanie
2. Éthiopie	2. Gambie
3. Malawi	3. Liberia
4. Sierra Leone	4. République centrafricaine
5. Namibie	5. Tchad
6. Kenya	6. Maurice
7. Botswana	7. Seychelles
8. Madagascar	8. Comores
9. Mauritanie	9. São Tomé-et-Principe
10. Burundi	10. Soudan du Sud
11. Lesotho	11. Érythrée
12. Guinée-Bissau	12. Somalie
13. Swaziland	13. Djibouti

Format de la compétition préliminaire et procédures de tirage au sort

ZONE AFRIQUE

DEUXIÈME TOUR :

- Les treize vainqueurs du premier tour seront ensuite rejoints pour le deuxième tour par les vingt-sept associations membres participantes restantes.
- Vingt confrontations aller-retour seront disputées.
- Il est prévu que les matches soient disputés au cours de la période allant du 9 au 17 novembre 2015.
- Les vingt vainqueurs accéderont au deuxième tour.

RÉPARTITION DES CHAPEAUX :

- Les vingt-sept associations membres n'ayant pas participé au premier tour seront divisées dans trois chapeaux, le premier composé de treize équipes et les deux autres de sept équipes chacun, en lien avec le Classement mondial FIFA/Coca-Cola de juillet 2015.
- Les treize meilleures équipes seront placées dans le chapeau n°1 ; les sept meilleures équipes suivantes seront placées dans le chapeau n°2 ; et les sept équipes restantes seront placées dans le chapeau n°3.

Chapeau n°1	Chapeau n°2	Chapeau n°3
1. Algérie	1. Guinée équatoriale	1. Togo
2. Côte d'Ivoire	2. Gabon	2. Maroc
3. Ghana	3. Afrique du Sud	3. Soudan
4. Tunisie	4. Zambie	4. Angola
5. Sénégal	5. Burkina Faso	5. Mozambique
6. Cameroun	6. Ouganda	6. Bénin
7. Congo	7. Rwanda	7. Libye
8. Cap-Vert		
9. Égypte		
10. Nigeria		
11. Guinée		
12. RD Congo		
13. Mali		

Format de la compétition préliminaire et procédures de tirage au sort

ZONE AFRIQUE

PROCÉDURES DE TIRAGE AU SORT POUR LE PREMIER ET DEUXIÈME TOUR :

- Le tirage au sort commence avec une boule du chapeau n°5. L'équipe tirée au sort disputera la confrontation n°1 et accueillera le premier des deux matches. Le tirage au sort continue avec une boule du chapeau n°4. L'équipe tirée au sort disputera la confrontation n°1 du premier tour et recevra à domicile le deuxième des deux matches. Le vainqueur sur les deux matches disputera la confrontation n°1 du deuxième tour et recevra à domicile le premier des deux matches. Le tirage au sort continue avec une boule du chapeau n°1. Cette équipe jouera contre le vainqueur de la confrontation n°1 du premier tour et recevra à domicile le deuxième des deux matches dans ce deuxième tour.
- Le tirage au sort continue en alternant des boules des chapeaux n°5, 4 et 1 jusqu'à ce que toutes les boules de ces pots constituent les treize confrontations du premier tour ainsi que la clarification de qui les vainqueurs de séries affronteront lors du deuxième tour.
- Le tirage au sort continue avec une boule du chapeau n°3. L'équipe tirée au sort accueillera le premier des deux matches du deuxième tour. Le tirage au sort continue avec une boule du chapeau n°2. L'équipe tirée au sort disputera la confrontation n°14 et accueillera le deuxième des deux matches du deuxième tour.
- Le tirage au sort continue ensuite en alternant les chapeaux n°3 et n°2 pour déterminer les confrontations n°15 à n°20 du deuxième tour.

Format de la compétition préliminaire et procédures de tirage au sort

ZONE AFRIQUE

TROISIÈME TOUR :

- Les vingt vainqueurs issus du deuxième tour participent ensuite au troisième tour.
- Un tirage au sort répartira les vingt équipes en cinq groupes de quatre équipes qui s'affronteront en poules en matches aller-retour.
- Il est prévu que les matches soient disputés au cours de la période allant du 3 octobre 2016 au 14 novembre 2017.
- **Les premiers de chaque groupe se qualifient pour la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018™.**

PROCÉDURE DE TIRAGE AU SORT :

La date, le lieu et la procédure du tirage au sort pour le troisième tour seront confirmés à la fin du deuxième tour par le Comité Organisateur de la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018™.